

LES SÉNATEURS AGISSENT

LES PRINCIPAUX APPORTS DU SÉNAT EN 2022



Une assemblée législative au service des citoyens

Un bicamérisme qui a une nouvelle fois démontré son utilité

1/5

des lois définitivement adoptées est d'origine sénatoriale

84 %

des lois ont été adoptées d'un commun accord par l'Assemblée nationale et le Sénat

71 %

des amendements adoptés par le Sénat ont été repris par l'Assemblée nationale*

De nombreuses mesures adoptées à l'initiative du Sénat pour répondre à vos préoccupations



Le Sénat a adopté à l'unanimité la **proposition de loi**, présentée par la sénatrice Valérie Létard, créant une **aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales**.



Le Sénat a **mis fin aux discriminations les plus injustes dont sont victimes de nombreux emprunteurs immobiliers**, avec une suppression du questionnaire médical pour les prêts immobiliers inférieurs à 200 000 euros et un renforcement du droit à l'oubli pour certaines pathologies.



Le Sénat a **rompu avec la logique catégorielle qui prévalait pour la validation des acquis de l'expérience**, en inscrivant dans la loi qu'elle sera désormais ouverte à toute personne dont l'expérience est en lien avec la certification visée. Il s'agit ainsi d'ouvrir une troisième grande voie de formation, aux côtés de la formation initiale et de la formation continue.



Le Sénat a **renforcé les moyens dédiés aux infrastructures** sur l'ensemble du territoire, en particulier pour la réfection des ponts, la rénovation des réseaux d'eau et l'insonorisation pour les riverains des aéroports.



Le Sénat a **renforcé la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur**, avec des mesures opérationnelles mieux à même de lutter contre l'insécurité, tout en durcissant la réponse pénale face aux violences faites aux élus, aux refus d'obtempérer et aux rodéos urbains.



Le Sénat a **autorisé la ratification** de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives, dans l'objectif de **préserver l'intégrité de la coupe du monde de rugby 2023 et des jeux olympiques et paralympiques 2024**.

Un contre-pouvoir utile à la démocratie

Une chambre qui contrôle le Gouvernement...



Le Sénat a **adopté à l'unanimité la proposition de loi encadrant l'intervention des cabinets de conseil privés**, issue des travaux de sa **commission d'enquête**, qui avait révélé leur influence croissante sur les politiques publiques.



Les commissions des lois et de la culture du Sénat ont **analysé les dysfonctionnements majeurs survenus au Stade de France** le 28 mai 2022 lors de la finale de la Ligue des Champions, avec de nombreuses défaillances concernant le renseignement, les voies d'acheminement des supporters et la communication entre les acteurs. Elles ont formulé 15 recommandations pour y remédier.



Face aux vagues de chaleur toujours plus précoces et intenses, le Sénat a lancé une **mission d'information conjointe sur les moyens de prévenir le risque incendie** et de lutter contre la propagation de feux extrêmes. Une **proposition de loi** a été déposée pour mettre en œuvre les recommandations législatives de la mission.



À la suite de la mobilisation suscitée par une **pétition déposée sur le site du Sénat**, l'Office parlementaire scientifique a travaillé sur les effets indésirables consécutifs à la vaccination contre la Covid-19 et le système français de pharmacovigilance. Si le système de surveillance a fait preuve d'une mobilisation remarquable et d'une transparence inédite, **l'Office plaide pour une communication institutionnelle plus équilibrée** et un meilleur accompagnement des personnes qui souffrent d'effets indésirables, trop marginalisées aujourd'hui.

...et évalue l'efficacité des politiques publiques



Alors que 25 % des chefs d'entreprise ont plus de 60 ans, la délégation aux entreprises a tiré la sonnette d'alarme sur l'inefficacité des politiques visant à **favoriser la transmission des entreprises**. Elle énonce 11 recommandations pour remédier à une situation particulièrement alarmante pour notre économie.



Quatre ans après l'adoption de la loi « ELAN », la mission conjointe de contrôle sur la **revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs** a évalué l'efficacité des mesures adoptées à cette fin. Elle formule 14 recommandations visant à remédier au sous-financement et à la complexité de mise en œuvre des différents programmes.



Alors que l'accès aux soins est un droit essentiel des citoyens de l'Union européenne, la commission des affaires européennes a **évalué l'efficacité de « l'Europe du médicament »**. Elle formule différentes recommandations visant à limiter les pénuries de médicaments, assurer la souveraineté sanitaire de l'Union européenne et garantir un accès aux médicaments à des prix abordables.



Dix ans après l'adoption de la loi « Sauvadet », la délégation aux droits des femmes a dressé un bilan de son application, qui a débouché sur le dépôt d'une **proposition de loi** visant à **renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique**.



Après plus de six mois de travaux, la délégation aux outre-mer du Sénat a constaté le **retard majeur des territoires ultramarins en matière de gestion des déchets**, qui place certains en urgence sanitaire et sociale. La délégation a préconisé la mise en place de plans de rattrapage exceptionnels, en particulier pour la Guyane et Mayotte.



Avec la crise sanitaire, le télétravail s'est imposé pour beaucoup comme la seule solution permettant d'assurer une continuité d'activité. Alors qu'il s'est désormais installé durablement dans les entreprises, la délégation à la prospective s'est interrogée sur **ses conséquences et son avenir**.

* Au cours de l'année parlementaire 2021-2022